

Guide à l'attention des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques

Continuité pédagogique 2nd degré

Mars 2020



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**



Contexte

Dans le contexte de l'épidémie du virus Covid-19, les élèves ne doivent pas se rendre dans leur établissement scolaire, un dispositif de continuité pédagogique est mis en place, avec une procédure d'accompagnement académique qui s'inscrit dans le cadre des mesures nationales.

Vous pouvez joindre la cellule académique d'accompagnement pédagogique à ce.dane@ac-limoges et au 05 55 11 41 34

La continuité pédagogique doit permettre de maintenir un contact régulier de l'élève avec ses professeurs et ses camarades.

La communication sur la situation auprès des familles

Il incombe au chef d'établissement d'informer les familles des modalités de continuité pédagogique.

Le référent numérique ou une autre personne sera désignée par le chef d'établissement pour l'accompagner sur la prise en main des modalités de continuité pédagogique en particulier la classe virtuelle proposée par le CNED.

- **Pour les chefs d'établissement et équipes éducatives et pédagogiques, il s'agit de mettre en œuvre la continuité des enseignements, sur les plans techniques et pédagogiques.**

Les modalités de continuité pédagogique :

Appui sur les réseaux existants : vous avez déjà l'habitude d'utiliser des outils numériques, ce sont les solutions à privilégier :

- Le cahier de texte numérique, l'ENT, les blogs classe...permettent un accès aux cours, de diffuser les devoirs ou les exercices requis.
 - Demander aux professeurs principaux de vérifier si les élèves ont la possibilité de travailler à distance et **prévoir si possible au moins une séance d'activités avec les élèves sur les outils retenus** pour pointer les ressources, le cahier de texte numérique...
- **Redonner les codes aux élèves et aux familles qui les ont égarés.**
- Préparer si nécessaire une communication aux familles rappelant les modalités d'accès.

Points de vigilance : ne pas utiliser de solutions privées non conformes aux usages professionnels et au RGPD

Privilégier autant que possible une continuité pédagogique sous la responsabilité des enseignants ayant les élèves en classe.

Intérêts majeurs :

-travail envisagé des élèves articulé à la programmation annuelle des enseignants

-possibilité pour l'enseignant de suivre ses élèves dans la continuité de ce qui a été effectivement réalisé durant l'année scolaire.

Penser à permettre aux élèves d'avoir à domicile les manuels utilisés d'ordinaire dans les enseignements dispensés au collège.

Quelques exemples de ressources numériques mobilisables :

Banque de Ressources Numériques pour l'École (BRNE) :

<https://eduscol.education.fr/cid105596/banque-de-ressources-numeriques-pour-l-ecole.html#lien0>

Eduthèque :

<https://www.edutheque.fr/accueil.html>

La Plateforme du Centre National à distance CNED :

- 1- Le Cned propose **une plateforme d'accès à des contenus d'apprentissage** pour une durée de 4 semaines avec trois à quatre heures de cours par jour.

La liste des URL de connexion aux sites du CNED à communiquer aux familles et aux enseignants est la suivante :

- college.cned.fr

ou

- lycee.cned.fr

Attention, il n'est pas possible de tracer les activités des élèves sur la plateforme. Il est par contre possible d'avoir des statistiques sur les connexions des élèves à la plateforme.

Modalités d'inscription : pour les enseignants, l'adresse mail académique est la seule à être reconnue. Pour les élèves et pour des raisons légales, c'est l'adresse mail des parents qui doit être utilisée.

Exemple de séquences en classe de lycée :

2 - Première générale

[leau de bord](#) / [Mes cours](#) / [Première](#)

Présentation) Première semaine 1 2 3 4 5 Seconde semaine 1 2 3 4 5
Troisième semaine 1 2 3 4 5 Quatrième semaine 1 2 3 4 5 Spécialités)

Planning de révisions

Aujourd'hui, dans les différentes matières proposées vous découvrirez des cours, des exercices au format PDF et/ou des séances de travail interactives avec des exercices à réaliser directement en ligne.

Vous pourrez accéder aux contenus de chaque matière en autant de fois que vous le souhaitez. Le temps à consacrer à l'étude de chacune de ces matières étant différent (1 à 4 heures par matière), nous vous recommandons de prévoir au moins 1 heure à chaque visite.

Pour sortir d'une séance interactive et revenir sur votre journée de travail, il vous faudra cliquer sur « Terminer l'activité » en haut à droite de votre écran.

Bon travail !

FRANÇAIS

Lamartine : *L'isolement*

2- Le Cned propose une solution de classe virtuelle



Il suffit de cliquer sur l'icône qui se trouve en bas de la page d'accueil. Le chef d'établissement pourra organiser en conseil pédagogique les modalités de mise en œuvre.

Par exemple :

- Chaque enseignant gère ses classes



Points de vigilance :

Il faut prévoir des temps de classes virtuelles courts qui ne doivent pas dépasser 3 à 4 heures par jour.

Un tutoriel de prise en main est proposé par le CNED :

http://ressources.cned.fr/Poitiers/EIFAD/ETUT/33/story_html5.html?lms=1

Les référents numériques pourront vous accompagner dans la prise en main de l'outil.



Points de vigilance :

Ne pas multiplier les outils mis à disposition des élèves, privilégier les outils familiers des élèves et les outils proposés par le CNED.